PRÉFET DE LA LOZÈRE

Liberté Égalité Fraternité

dossier n° DP 048 126 25 A0001

date de dépôt : 27 janvier 2025

demandeur : ENEDIS Nord Midi Pyrénées

pour : poste de transformation

adresse terrain : Cheminades, à Lachamp-Ribennes

(48700)

Préfet de Lozère

ARRÊTÉ de non-opposition à une déclaration préalable au nom de l'État

Le préfet de Lozère,

Vu la déclaration préalable présentée le 27 janvier 2025 par ENEDIS Nord Midi Pyrénées, représentée par TOUZET Jérôme demeurant 5 rue Pierre Gilles de Genes, Albi (81000), et FOURNIER David demeurant 17 Avenue de Bordeaux, Rodez (12000);

Vu l'objet de la déclaration :

- · pour l'installation d'un poste de transformation;
- sur un terrain situé à Cheminades, à Lachamp-Ribennes (48700) ;
- · pour une surface de plancher créée de 9 m²;

Vu le code de l'urbanisme ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

A Mende

Le 03/02/2025

Le préfet,

Pour le préfet et par délègation, la secrétaire générale

Laure TROTIN